

À nos lecteurs

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **4 (1875)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *A nos lecteurs.* — *Avant la rentrée des classes. Mobilier scolaire.* — *Partie pratique : Rentes sur l'Etat (suite).* — *Journal d'un Instituteur (suite).* — *Bibliographie.* — *Correspondance du Bon-Valais.* — *Chronique.* — *Avis.*

A NOS LECTEURS.

Le *Bulletin pédagogique* inaugure aujourd'hui sa quatrième année de publicité.

Nous croyons qu'au lieu de l'épuiser ou de l'affaiblir, le temps n'a fait qu'accroître ses forces et augmenter sa vitalité. En effet, les sujets à traiter se multiplient, les questions scolaires à résoudre abondent et l'intérêt qui s'attache à notre programme grandira encore, avec les nombreux changements que les lois fédérales réservent à nos écoles.

Les circonstances qui ont fait éclore notre revue n'existent plus, il est vrai. On sait qu'après d'émouvantes alternatives, la révision constitutionnelle a fini par triompher de l'opposition de la majorité. L'autonomie cantonale s'est trouvée profondément entamée sur le terrain scolaire, et aujourd'hui il est à craindre que l'autorité fédérale, cédant à des influences regrettables, ne cherche à se substituer peu à peu à la souveraineté des cantons. Or, ce remaniement de nos institutions scolaires, la mise en pratique des prescriptions fédérales, et la transition des anciens usages au régime nouveau réclament une attention et une prudence

d'autant plus grandes que les cantons catholiques sont loin d'être les Benjamins de la Confédération. Les préventions aveugles et les imputations injustes, auxquelles nous sommes souvent en butte, sont encore périodiquement attisées par les déclamations de certains tribuns qui se sont donné mission d'exploiter lâchement contre leurs compatriotes les haines confessionnelles du dehors et les passions jalouses des partis politiques.

On comprendra sans peine quels services peut rendre, dans des conjonctures aussi difficilement, un organe qui s'ouvre à tous les conseils, à toutes les opinions honnêtes, et qui ne s'inspire que des intérêts du corps enseignant. Agir d'une manière uniforme, sans nous écarter jamais des prescriptions qui nous sont imposées, tel doit être notre but. Mais pour être des citoyens dévoués au bonheur de notre chère patrie et toujours soumis aux lois, nous ne nous croirons jamais obligés de nous incliner devant les exigences capricieuses et tyranniques des partis politiques.

Aux nombreuses questions d'actualité que l'introduction des nouvelles lois scolaires va faire surgir, s'ajoutent l'étude des méthodes nouvelles, l'examen des manuels et la revue des procédés pédagogiques qui sollicitent notre attention. Il faut se garder, et de repousser les améliorations, les progrès réalisés dans le domaine de l'enseignement, et de nous livrer à des essais infructueux. Pour éviter ce double écueil, nous avons besoin d'un organe qui résume la pensée de chacun, qui mette en commun le fruit des expériences individuelles et qui offre un terrain neutre à la discussion et aux enseignements les plus divergents, les plus contradictoires même.

Grâce à notre modeste revue, les instituteurs valaisans et fribourgeois ne sont plus dans la pénible alternative de rester isolés et abandonnés à eux-mêmes, ou de se rallier à un drapeau et à un organe hostiles à leurs cantons et à leurs convictions religieuses.

Fort de la bienveillance des instituteurs et des nombreuses sympathies qu'il a rencontrées même en dehors du corps enseignant, le *Bulletin pédagogique* continuera, avec l'aide de Dieu et le concours de ses lecteurs, la modeste mission que les associations pédagogiques de Fribourg et du Valais lui ont confiée.

